



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (ODP)

En cas d'ouverture en cours d'année, le délai d'instruction est de un mois

1. OBJET DE LA DEMANDE (cocher la case correspondante)

Demande initiale

- ODP simple
(comprenant table-chaise-parasol-pot de fleur)
- ODP aménagée-fermée
(terrasse en bois – installation sur une place de stationnement)
- ODP bâtie
(construction – véranda...)
- Chevalet, portant, présentoir, support publicitaire
- Distributeur

Demande de reconduction

- ODP simple
(comprenant table-chaise-parasol-pot de fleur)
- ODP aménagée-fermée
(terrasse en bois – installation sur une place de stationnement)
- ODP bâtie
(construction – véranda...)
- Chevalet, portant, présentoir, support publicitaire
- Distributeur

2. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom du représentant : _____

Prénom du représentant : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

3. IDENTIFICATION DU FONDS DE COMMERCE

Nom de l'enseigne : _____

Raison sociale : _____

N° Siret + APE : _____

Adresse de l'établissement : _____

Nature du commerce : _____

En cas de reprise d'un commerce existant, nom du prédécesseur : _____

En cas d'ouverture en cours d'année, préciser la date : _____

- Je m'engage à payer la redevance liée à mon occupation du domaine public.
- De plus, l'autorisation en cas d'accord, le sera à titre précaire et révoquant pour la surface indiquée par les services municipaux, sans pouvoir prétendre à quelconque indemnité que ce soit au cas où elle viendrait à être supprimée.
- Dans tous les cas, cette occupation devra respecter le règlement d'occupation du Domaine Public de la ville de Tulle, approuvé par délibération du Conseil Municipal.
- Toute modification afférente à la présente déclaration devra être signalée sans délai au Service Sécurité - Domaine Public.

Fait à Tulle, le ____/____/____

Signature (précédé de « Lu et Approuvé »)